

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024 Procès-verbal

Date : Lundi 23 septembre 2024 à 18h30

Lieu : La Collective, Rue Pearl-Grobet-Secrétan 4, 1205 Genève

Personnes présentes :

Rocio Restrepo (découvrir), Nadine Rogivue (Réseau femmes*), Camille Maulini (Réseau femmes*), Cristina Rendon (Réseau femmes*), Nadine Frei (Réseau femmes*), Mathilde Roch (Comptabilis), Laurence Levrat-Pictet (Fondation pour l'égalité de genre), Camille Bajoux (Fondation pour l'égalité de genre), Anne Mahrer (Aînées pour le climat), Beatriz Anguita (Fondation pour l'égalité de genre), Diana Amor (Réseau femmes*/SOS Femmes), Fabienne Thibert (F-information), France Laurent (découvrir), Chokoufeh Samii (Réseau femmes*), Christine Meyerhans (Voie F), Souah von Allmen (F-information), Pénélope Giacard (Aspasie), Aurélie Hofer (décadréE), Yssa Beaufond (Aux 6 Logis), Céline Anel (Aux 6 Logis), Nathalie Thüler (Aux 6 Logis), Zabou Couzens (We Can Dance iT), Mattia Iacobelli (We Can Dance iT), Anne-Céline Machet (Fondation pour l'égalité de genre), Begoña Cuquejo (Lestime), Laeticia Castella (Femmes à bord), Sarah Gamblin (découvrir), Valentine Archinard (SOS Femmes), Virginie Jaqueiry (SOS Femmes), Delphine Nakouri (SOS Femmes), Mayte Sanchez (Camarada), Rachel Babecoff (CEFAM), Annie Benjamin (Camarada), Caroline Eichenberger (Camarada), Emmanuelle Privat (Camarada), Geneviève Bordry (Réseau femmes*), Silvia Standardo (Réseau femmes*), Lea Dettwiler (Réseau femmes*)

Personnes excusées : Sylvie Fisher (F-information), Mélanie Blanc-Jouveaux (F-info), Béatrice Cortellini (AVVEC), Léa Herquel (Femmes à Bord), Melete Solomon (AMIC), Laura Raynal (AMIC), Ludivine Mayer (Aux 6 Logis), Julia Schaad et Fabienne Vermulen (Capas), Catherine MINDER-REYNARD (Global Audit), Stephanie Sarfati, Corinne Leuridan, Fabienne Saunier

1. Mot d'accueil de la présidente

Geneviève Bordry remercie l'assemblée d'être présente. Le Rapport d'activités est à disposition pour consultation dans la salle. Tout le monde est d'accord d'être pris en photo pour la communication de l'association.

2. Le PV de l'AG du 25 septembre 2023 est approuvé.

3. L'ordre du jour de l'AG 2024 est approuvé.

4. Le Rapport d'activité 2023 et les points forts de l'année 2023 sont présentés.

Les points marquants de l'association sont l'engagement de plusieurs collaboratrices (co-responsable de l'Espace Santé, coordinatrice, travailleuse sociale pour la Permanence administrative et numérique), la nouvelle identité visuelle, l'emménagement dans un bureau avec le Capas, finalisation de documents officiels administratifs, renforcement des liens avec la Fondation pour l'égalité de genre (FEG) qui porte le projet de la Collective avec 2 sièges du Réseau femmes* dans son Conseil de Fondation, l'organisation d'une journée au vert pour discuter des perspectives de l'association.

- Au 31 décembre 2023, OrfeGe comptait 40 associations et organisations actives et 1136 contenus référencés avec une moyenne de 28 nouveaux contenus publiés par mois. Depuis 2021, le nombre de contenus moyen publié par mois a plus que doublé.
- L'Espace Santé Femmes* est un lieu pour trouver des ressources qui concernent la santé des femmes*. Il invite à une introspection à travers le corps et des discussions. 24

activités ont été organisées en 2023 avec une moyenne de 16 personnes par rencontre. Plusieurs thématiques ont été abordées comme la santé mentale, l'IVG, l'endométriose, l'alimentation équilibrée, le vieillissement, l'expression corporelle et la créativité. Diverses collaborations ont été établies avec des partenaires externes. Les activités sont ouvertes à toutes les personnes qui se reconnaissent en tant que femmes*.

- Le fonctionnement du **Fonds commun de solidarité** a fait ses preuves et les professionnel-le-x-s des associations membres en font de plus en plus usage, fournissant ainsi une aide précieuse aux personnes accompagnées. En 2023, plus de 100 dons, pour un total de CHF 74'000.-, sont accordés aux usagère-x-s de 8 des associations membres du Réseau femmes*.
- La **Permanence administrative et numérique** se décline avec une permanence administrative tous les mercredis, une permanence numérique une fois par mois à Voie F et des ateliers ponctuels. Un total de 30 femmes ont été accompagnées. La fréquentation a augmenté vers la fin de l'année et avec un vrai essor en 2024. Diverses demandes sont couvertes telles que les subsides, les prestations complémentaires pour les familles, les logements ou les questions relatives aux assurances maladie. Le Réseau femmes* est désormais accrédité auprès du Colis du Cœur, du vestiaire social et peut proposer la prestation de prise en charge des restaurants sociaux en 2024. Le nouveau nom de ce projet est « Soutien administratif et social ».
 - Souad von Allmen demande quel est le délai pour un rendez-vous ? Selon Diana cela dépend de la période, pour la période de déclaration d'impôt, il faut compter 2-3 semaines. Les autres périodes de l'année, une prise de rendez-vous est plus rapide.
 - Camille Maulini demande si Diana accompagne si besoin les femmes à remplir la demande de l'allocation de logement ? Diana répond par l'affirmative.
- **Job coaching** : C'est le premier projet commun du Réseau femmes* qui est porté historiquement par Camarada secteur insertion professionnelle, F-information, Voie F et SOS Femmes qui collaborent également avec découvrir. En 2023, une grande réflexion conjointe a été entreprise pour clarifier le cadre du dispositif. Cela a notamment abouti à l'engagement d'une nouvelle jobcoach. Ce projet commun accompagne les femmes* peu scolarisées et/ou peu qualifiées. Elles sont référées par une des associations du dispositif et sont suivies pendant 3 à 6 mois. Ce projet commun s'appelle désormais « Ellemploi ».
- **Fonds d'amorçage** : Ce fonds permet aux associations membres de solliciter un prêt pour financer la phase de conception ainsi que le démarrage de nouveaux projets. En 2023, grâce à ce soutien financier, l'association Aux 6 Logis a pu lancer son projet de soutien à la parentalité.
- **La Collective** : L'année 2023 fut intense en activités avec les associations. Le bâtiment a été rebaptisé ensemble « La Collective » et les associations ont investi les lieux. Un grand travail de réflexion sur la gouvernance a également commencé. Il est rappelé que le Réseau femmes* est un partenaire primordial.

5. Les comptes 2023 sont présentés par la fiduciaire Comptabilis.

6. L'extrait du rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint écrit le 20 juin 2024 est lu. « En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'association Réseau femmes*, Genève pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023, (...) nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts. » Signé par Catherine Minder-Reynard et Alain Gimmi de GAS Global Audit Services SA.

L'Assemblée générale approuve à l'unanimité les comptes 2023 de l'association.

7. Les modifications des statuts

Il a été nécessaire d'apporter plusieurs modifications, car le Réseau femmes* a beaucoup évolué et a dû se structurer notamment avec l'engagement de diverses employées, la création d'un bureau, une nouvelle gouvernance, etc. À partir de l'article 4, tous les articles ont été modifiés.

Les modifications des statuts sont présentées.

Chokoufeh Samii demande si la démission de 6 mois concerne également les membres individuelles ? Après discussion, l'Assemblée générale décide de spécifier que la démission 6 mois avant la fin d'une année concerne uniquement les membres engagées et liées.

Avec cette modification, les modifications des statuts sont votées à l'unanimité.

Mattia Iacobelli remercie d'avoir écrit les statuts en langage inclusif.

8. Proposition et validation de l'adhésion de deux membres liées.

La **Fondation pour l'égalité de genre (FEG)** a 4 axes stratégiques :

- La Collective est bâtiment rêvé par le Réseau femmes* qui accueillera notamment des logements pour des femmes en situation de précarité, des femmes séniors et des étudiante-x-s, une crèche halte-garderie, un café-restaurant, [la bibliothèque Filigrane](#), [l'Espace Santé Femmes*](#), des bureaux pour des associations, des espaces culturels.
- L'Observatoire a pour mission de produire et valoriser les données des associations féministes et féminines, d'apporter une expertise et d'informer aux questions d'égalité.
- Le Plaidoyer et la Sensibilisation ont pour objectifs de faire évoluer les mentalités, les pratiques et le cadre normatif autour des enjeux touchant aux questions de genre et d'égalité.
- Le Soutien aux associations a comme objectif d'améliorer le pouvoir d'agir des associations féminines et féministes en apportant un soutien financier, en nature et en renforcement organisationnel.

L'adhésion de la FEG est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale.

La **Fondation Cœur des Grottes** est un refuge genevois pour des femmes victimes de violences et de traite des êtres humains, accompagnées ou non de leurs enfants. Le foyer, qui fournit un suivi biopsychosocial, se distingue grâce à plusieurs atouts : son expertise historique sur les thématiques des violences faites aux femmes et de la traite d'êtres humains, dont il est aujourd'hui un expert reconnu au niveau fédéral, et son souci de toujours innover dans ses méthodes de prise en charge. La mission de la Fondation Au Cœur des Grottes veille à offrir un accompagnement global et individualisé aux femmes victimes de violence et à leurs enfants, en les accueillant, en premier lieu, dans un endroit où elles retrouvent sécurité, dignité et respect.

L'adhésion du Cœur des Grottes est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée générale.

9. La décharge au comité est votée et acceptée à l'unanimité.

10. Le comité est voté et accepté à l'unanimité.

11. Annonce et élection de la nouvelle présidence

En 2024, le comité a décidé de créer un trio de présidence avec une co-présidente interne et deux co-présidentes externes. Chacune a des compétences particulières précieuses pour l'association et pourra représenter le Réseau femmes* auprès de partenaires externes. Les personnes suivantes sont votées à l'unanimité comme co-présidentes : Rocio Restrepo (co-présidente interne), Camille Maulini (co-présidente externe), Nadine Frei (co-présidente externe).

L'élection du comité, qui est composé par une représentante de chaque association membre active et de deux membres individuelles, est votée et acceptée à l'unanimité :

- Camille Maulini – co-présidente externe élue

- Nadine Frei – co-présidente externe
- Rocio Restrepo (découvrir) – co-présidente interne élue
- Ludivine Mayer (Aux 6 logis) – trésorière élue
- Pénélope Giacardy (Aspasie) – membre élue
- Béatrice Cortellini (AVVEC) – membre élue
- Caroline Eichenberger (camarada) – membre élue
- Rachel Babecoff (CEFAM) – membre élue
- Aurélie Hofer (décadréE) – membre élue
- Sylvie Fischer (F-information) – membre élue
- Léa Herquel (Femmes à Bord) – membre élue
- Begoña Cuquejo en alternance (Lestime) – membre élue
- Laura Facini et Valentine Archinard en alternance (SOS Femmes) – membre élue
- Sarah Irminger et Emma Dumurgier en alternance (Viol-Secours) – membre élue
- Christine Meyerhans (Voie F) – membre élue
- Zabou Couzens (We Can Dance iT) – membre élue
- Laura Raynal (AMIC) – membre élue

Le Bureau de l'association nomme Geneviève Bordry comme membre d'honneur. L'Assemblée générale mandate le comité pour intégrer la fonction de « présidence d'honneur » dans les statuts pour la prochaine AG en 2025.

12. La décharge à l'organe de contrôle (Global Audit) est votée et acceptée à l'unanimité.

13. L'organe de contrôle (Global Audit) est réélu à l'unanimité.

14. Un fond lié a été créé par le comité qui sera utilisé chaque fois que nécessaire pour le fonctionnement de l'association et en soutien à ses projets communs.

15. Les montants des cotisations des membres sont validés à l'unanimité.

Cotisation des membres engagés :

- Jusqu'à 100'000chf de charges de personnel = 200chf
- De 100'001 à 500'000chf de charges de personnel = 400chf
- Moins de 1 million de charges de personnel = 800chf

Cotisation des membres liées : 200.- CHF

Cotisation des membres individuelles : 50.- CHF

16. Perspectives 2024-2025

L'association continuera de favoriser les synergies entre ses membres et mettre en valeur ses membres. Elle a également pour objectif de renforcer tous les projets communs. Un nouveau projet commun concernant le soutien juridique sera mis en place en fin d'année 2024. L'association planifie également l'élaboration de divers documents structurels.

Pour 2025, le Réseau femmes* et la Fondation pour l'égalité de genre organiseront une deuxième édition des Bastions de l'égalité.

17. Divers – Propositions

Caroline Eichenberger demande où déménagera l'équipe du Réseau femmes pendant les travaux de la Collective ? Elle déménagera avec l'équipe de la Fondation pour l'égalité de genre à la Rue de Lyon 91 – 1203 Genève dès novembre 2024.

La présidente clôture l'AG et invite tout le monde à partager un apéritif à côté de l'exposition du Réseau femmes*.

Le Réseau femmes* remercie Geneviève Bordry très chaleureusement pour tout son engagement et temps dévoué à l'association en tant que présidente.

Pour le PV
Lea Dettwiler
Coordinatrice



Geneviève Bordry
Membre d'honneur



Nadine Frei
Co-présidente externe



Rocio Restrepo
Co-présidente interne



Camille Maulini
Co-présidente externe

